ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

inspection du travail

Question écrite n° 17948

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la situation des inspecteurs du travail. Il apparaît en effet que les inspecteurs du travail ne se considèrent pas suffisamment reconnus et soutenus, notamment du fait de la valeur donnée à leur grille indiciaire de salaire. Or, en raison des nombreuses compétences que leur activité nécessite et des risques encourus, les contrôleurs souhaiteraient une reconnaissance réelle de leur fonction par le biais de la revalorisation de leur grille indiciaire. Il lui demande donc si des mesures allant dans ce sens sont envisagées.

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17948
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1578
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)